

FICHE D'INSCRIPTION – CFGA-SEINE MARITIME

Session Printemps 2024 à Maromme

À retourner avant le 27 mars 2024

Après cette date nous contacter pour les disponibilités

Retour à : Réseau des MJC Normandes (RMJCN) 42 rue des
Chouquettes 76190 YVETOT

Ou en cliquant sur ce lien :

[Lien inscription](#)

M Mme Nom : Prénom:

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Cp : Ville :

N° de tél. : Mail :

Association au titre de laquelle vous participez à cette formation :

Statut dans l'association : Bénévole Service civique Salarié-e

Fonction dans l'association (Président, trésorier,...) :

Adresse de votre association :

Pièces à fournir

- une autorisation parentale pour les mineurs
- un premier chèque de participation de 30 € pour les frais d'inscription
(à l'ordre du Réseau des MJC Normandes)
- Frais d'inscription : 30 €
- Coûts pédagogiques : service civique ou salarié-e : 90 €, bénévole : gratuit



**CERTIFICAT DE FORMATION
À LA GESTION ASSOCIATIVE
MAROMME**

CFGA SEINE-MARITIME 2024

QU'EST-CE QUE LE CFGA ?

Le CFGA institué par un décret de 2008, a pour finalité d'encourager les bénévoles, et particulièrement les jeunes qui veulent s'investir dans des projets associatifs, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des postes à responsabilité au sein des associations.

Pour acquérir le CFGA, une personne doit suivre l'intégralité des modules théoriques proposés (30h) et justifier d'une expérience pratique de 20 jours au sein d'une association.

La formation CFGA est une formation généraliste. Elle s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

CONTENU DE FORMATION

Premier objectif :

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Deuxième objectif :

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- La fonction employeur
- Compétence en matière de gestion de projet associatif
- Compétence en matière de finances associatives

Consultez le Guide pratique de l'association

→ www.guidepratiqueasso.org



CALENDRIER

Session Printemps 2024 à Maromme

- ✓ 29 mars 2024
- ✓ 19 avril 2024
- ✓ 24 mai 2024
- ✓ 7 juin 2024
- ✓ 21 juin 2024

Horaires le vendredi de 9h30-12h30 et 13h30-17h avec possibilité de pique-niquer sur place.

MODALITES PRATIQUES

Seules les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et le stage pratique obtiendront le CFGA.

Le nombre de participants est limité, les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. La formation est maintenue sous réserve d'un minimum de 12 stagiaires. L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement de 30 euros par chèque établi à l'ordre du Réseau des MJC Normandes.

Contacts et renseignements :

Réseau des MJC Normandes (RMJCN) : 42 rue des Chouquettes 76190 YVETOT

02.35.56.95.42 - cfa.seinemaritime@gmail.com